

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00355

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DU 1ER FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC ET DE L'APPRENTISSAGE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de voix : 60

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240613-D20240035510

Date de mise en ligne : 21 juin 2024

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Julien LUYA,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DU 1ER FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC ET DE L'APPRENTISSAGE

Face aux difficultés de recrutement qui touchent de nombreuses collectivités, le Centre de Gestion de la Loire organise un premier Forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage, à l'échelle du département.

Organisé dans un lieu symbolique de notre territoire (Stade G. GUICHARD), ce forum a pour objectif de donner de la visibilité à la fonction publique territoriale en mettant en lumière la diversité des métiers exercés par les agents territoriaux, reflet de la grande diversité des employeurs territoriaux et de leurs missions.

Cette manifestation est également l'occasion de mettre en avant l'apprentissage, notamment en y associant le job dating apprentissage et handicap que Saint-Etienne Métropole coorganise depuis deux ans en partenariat avec le Centre de Gestion de la Loire, la Ville de Saint-Etienne et le Département de la Loire.

L'organisation de ce forum de l'emploi public nécessite un partenariat fort avec les principales collectivités et des principaux acteurs de l'emploi public sur le territoire (Centre de Gestion, CNFPT, France travail...).

La Métropole de Saint-Etienne est un des principaux employeurs publics du Département riche d'une très grande diversité de métier.

Saint-Etienne Métropole souhaite s'engager dans la mise en place de ce forum de l'emploi public en tant que co-organisateur afin de donner de la visibilité à la collectivité et aux opportunités de carrière au sein des services métropolitains.

En qualité de co-organisateur de cet événement, Saint-Etienne Métropole mobilise ses services pour préparer et participer à cet événement. Il est également nécessaire de conclure un partenariat avec le Centre de Gestion de la Loire permettant de participer aux frais d'organisation logistique, à hauteur de 1 500 euros.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention de partenariat avec le Centre de Gestion de la Loire pour l'organisation du 1^{er} forum de l'emploi public et de l'apprentissage ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférent à la présente délibération ;**

- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 011 du budget 2024.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE